

Relations Presse :
 Christel Lerouge
 Tél. : 01 47 54 50 76

Relations Investisseurs :
 Manuel Chaves d'Oliveira
 Tél. : 01 47 54 50 87

Paris, le 18 février 2010

Résultats audités 2009

Le Groupe Capgemini démontre sa capacité à résister à un environnement particulièrement difficile

Réuni à Paris le 17 février 2010 sous la présidence de Serge Kampf, le Conseil d'Administration de Cap Gemini S.A. a examiné et arrêté les **comptes audités** du groupe Capgemini pour l'exercice clos le 31 décembre 2009. Les chiffres clés sont les suivants :

(en millions d'euros)	Exercice 2008	1 ^{er} semestre 2009	2 ^{ème} semestre 2009	Exercice 2009
Chiffre d'affaires	8 710	4 376	3 995	8 371
Marge opérationnelle ⁽¹⁾ <i>en % du chiffre d'affaires</i>	744 8,5%	287 6,6%	308 7,7%	595 7,1%
Résultat opérationnel ⁽²⁾	586	167	166	333
Résultat net	451	78	100	178
Trésorerie nette	774	576	1 269	1 269

Le marché des prestations de conseil et de services informatiques, qui avait encore en 2008 fait preuve d'une stabilité remarquable, a enregistré un très net ralentissement au cours de l'année 2009. Dans un tel contexte, le groupe Capgemini est parvenu à contenir la baisse de son chiffre d'affaires grâce à la stabilité de son activité infogérance, qui constitue souvent une réponse particulièrement bien adaptée aux nouvelles préoccupations des clients, mais aussi à sa présence récemment renforcée dans le secteur public et dans celui de l'énergie et des « utilities » où la demande est restée plus soutenue. Le Groupe a réalisé sur l'ensemble de l'exercice un **chiffre d'affaires** de 8 371 millions d'euros en rétraction de 3,9% par rapport à celui publié pour 2008 (à taux de change et périmètre constants, cette réduction par rapport à l'exercice précédent est de 5,5%).

⁽¹⁾ La marge opérationnelle, l'indicateur le plus significatif de la performance du Groupe, est la différence entre le chiffre d'affaires et les charges opérationnelles, celles-ci étant égales au coût des services rendus (charges nécessaires à la réalisation des projets) augmenté des frais commerciaux et des frais généraux et administratifs.

⁽²⁾ Le résultat opérationnel incorpore les charges liées aux actions et options de souscription d'actions allouées à un certain nombre de collaborateurs ainsi que des charges et produits non récurrents notamment les dépréciations d'écarts d'acquisition, les plus ou moins values de cession, les coûts de restructuration, les coûts d'intégration des sociétés nouvellement acquises, ainsi que les effets des réductions et des liquidations des régimes de retraites à prestations définies.

Les **prises de commandes** s'élèvent à 9 280 millions d'euros sur l'année, en baisse de 2% par rapport à celles comparables de l'exercice précédent. L'infogérance – et en particulier le BPO (externalisation des processus métier) – est particulièrement dynamique et ses prises de commandes augmentent de 14%. Celles des autres métiers, plus sensibles à la conjoncture, sont restées à des niveaux acceptables avec un ratio moyen entre prises de commandes et chiffre d'affaires égal à 1,08.

Grâce à une gestion très rigoureuse, la **marge opérationnelle** a particulièrement bien résisté ; elle ressort à 595 millions d'euros, soit 7,1% du chiffre d'affaires consolidé 2009, en repli limité par rapport à l'an dernier et conforme à l'objectif annoncé. L'infogérance affiche même une nouvelle amélioration de sa rentabilité laquelle atteint 7,2% soit 1,8 point de plus.

Les « autres produits et charges opérationnels » se soldent par une charge de 262 millions d'euros, principalement constituée de coûts de restructuration (213 millions d'euros) rendus nécessaires par la dégradation de la demande. En conséquence de quoi, le résultat opérationnel n'est que de 333 millions d'euros.

Le résultat financier se solde lui aussi par une charge nette de 93 millions d'euros ; il est fortement impacté par la baisse des taux d'intérêt à court terme qui a pour effet d'entraîner une diminution importante du rendement des placements de trésorerie. Après une charge d'impôt de 61 millions d'euros, le **résultat net** ressort à 178 millions d'euros.

La **trésorerie nette** au 31 décembre 2009 est de 1 269 millions d'euros en progression de 495 millions d'euros par rapport à ce qu'elle était à la clôture de l'exercice 2008. Elle a bénéficié, pour l'essentiel, de la très bonne gestion des flux liés à l'activité mais aussi, quoique dans une moindre mesure, du succès de diverses opérations de renforcement de fonds propres. Parmi celles-ci, la souscription de 3 millions de BSAARs (Bons de Souscriptions et/ou d'Acquisitions d'Actions Remboursables) par plus de 600 managers du Groupe et l'augmentation de capital résultant du premier plan mondial d'actionnariat salarié traduisent la confiance des dirigeants et des collaborateurs dans le futur du Groupe.

Le Conseil d'Administration a décidé ce même jour de proposer à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire le versement d'un dividende de 0,80 euro par action⁽³⁾.

En 2009, Capgemini a également pris deux initiatives notables pour se préparer à la reprise du marché tout en renforçant sa productivité. D'une part, la création de cinq offres globales sur les segments les plus prometteurs du marché doit permettre au Groupe d'augmenter de 800 millions d'euros ses prises de commandes en 2010 sur ces segments : la gestion des données (Business Information Management) et le développement et la maintenance des applications (Application Lifecycle Services) lancés dès 2009 ; le test applicatif (Testing), les compteurs et réseaux intelligents (Smart Energy Services) et l'accompagnement des clients dans l'ère de la virtualisation et du *cloud computing* (Infostructure Transformation Services) qui seront mis en place d'ici fin mars. D'autre part, Capgemini a engagé un plan sur deux ans visant à optimiser sa productivité et améliorer encore sa compétitivité.

Perspectives 2010

Si le marché des services informatiques a été marqué, notamment au 2^e semestre 2009, par une baisse significative de la demande, il semble en voie de stabilisation au 1^{er} semestre 2010. Le Groupe constate en particulier que ses clients manifestent un appétit sensiblement accru pour des projets de taille plus importante et, dans plusieurs régions, une augmentation du taux d'attrition qui témoigne ordinairement d'un redémarrage de l'activité. Compte tenu du fait que le 1^{er} semestre 2009 constitue une base de comparaison encore élevée, le Groupe affichera au 1^{er} semestre 2010 un chiffre d'affaires en décroissance, mais renouera avec la croissance au 2^e semestre. Pour l'ensemble de l'exercice 2010, le Groupe anticipe une légère rétraction comprise entre - 2 et - 4% à taux de change et périmètre constants avec un taux de marge opérationnelle qui devrait être compris entre 6 et 6,5%.

o o o

⁽³⁾ Sous réserve de l'approbation des actionnaires à l'Assemblée Générale du jeudi 27 mai 2010, et conformément aux règles de NYSE Euronext, la date de détachement du dividende sera le lundi 31 mai, la date d'arrêt le mercredi 2 juin et le dividende sera mis en paiement à compter du jeudi 3 juin.

Annexe

L'activité par grandes zones géographiques :

- La **France** – qui reste la première région du Groupe – voit son chiffre d'affaires reculer de 6,1%, à taux de change et périmètre constants mais il est intéressant de noter que l'intégration de systèmes y affiche une légère progression. Son taux de marge opérationnelle de 6,2% fait preuve d'une belle résistance avec un repli de moins d'un point ;
- La **région Royaume-Uni/Irlande**, seule des grandes régions du Groupe à voir son chiffre d'affaires progresser à taux de change et périmètre constants (+7,5%), bénéficie de la prépondérance de l'infogérance au sein de ses activités et d'une solide implantation dans le secteur public. Cette région améliore sa rentabilité et devient la plus profitable des grandes régions (8,9%) ;
- Le chiffre d'affaires de l'**Amérique du Nord** – épice de la crise – baisse de 8,5% à taux de change et périmètre constants, mais de 4,7% seulement à taux de change et périmètre courants en raison de l'appréciation de la devise américaine. La marge opérationnelle affiche une résistance remarquable puisqu'elle atteint 4,9%, en repli de 0,6 point seulement par rapport à 2008 ;
- Au **Benelux**, où la crise a été particulièrement aiguë, le chiffre d'affaires est en baisse de 12,9% à taux de change et périmètre constants. Si cette région a vu sa rentabilité se dégrader sensiblement, elle est cependant parvenue à conserver un taux de marge opérationnelle de 8,7% sur l'année et même un taux à deux chiffres au second semestre ;
- Les **autres régions** voient leur chiffre d'affaires décroître de 7,6% en moyenne à taux de change et périmètre constants (l'Italie et la région Asie Pacifique affichent toutefois des progressions remarquables). Elles enregistrent une marge opérationnelle moyenne de 10,4% tirée par la rentabilité de la région Asie Pacifique, premier pôle de ressources du Groupe.

L'activité par métiers :

- l'**infogérance**, qui représente 36,4% du chiffre d'affaires du Groupe, joue pleinement son rôle de stabilisateur. Elle croît de 0,3% à taux de change et périmètre constants, malgré la baisse attendue du chiffre d'affaires généré par un grand contrat nord-américain. Son taux de marge opérationnelle affiche une progression notable pour atteindre 7,2% ;
- l'**intégration de systèmes** voit son chiffre d'affaires décroître de 7,4% à taux de change et périmètre constants et affiche une marge de 6,9%, en repli par rapport à 2008 ;
- **Sogeti**, dont l'activité est par nature exposée aux variations des cycles économiques, voit son chiffre d'affaires baisser de 8,3% à taux de change et périmètre constants mais conserve cependant un niveau de marge opérationnelle satisfaisant (9,7%) grâce à une bonne gestion de ses ressources et une résistance de ses prix ;
- le **conseil**, particulièrement sensible lui aussi à la conjoncture, enregistre une décroissance de 14,7% à taux de change et périmètre constants ; grâce à une bonne maîtrise des paramètres opérationnels, il parvient cependant à maintenir un taux de marge opérationnelle remarquable de 11,4%, en repli de seulement 1,4 point par rapport à 2008.

L'évolution de l'effectif :

L'effectif total s'établit à 90 516 personnes au 31 décembre 2009 contre 91 621 à la fin de l'exercice 2008. Localisés essentiellement en Inde mais aussi en Pologne, en Amérique latine, en Chine, au Maroc et au Vietnam, les effectifs « offshore » représentaient 31% de l'effectif total du Groupe (soit 28 000 personnes) au 31 décembre 2009.

La rémunération des dirigeants mandataires sociaux :

Le Conseil d'Administration, après avoir entendu les recommandations émises par le Comité Nominations et Rémunérations, a pris les décisions suivantes en ce qui concerne les rémunérations des deux dirigeants mandataires sociaux :

- Au titre de l'exercice 2009 : le Conseil a validé les appréciations auxquelles ledit comité a procédé sur le degré de réalisation de chacun des objectifs qualitatifs qui avaient été fixés en début d'année à MM. Serge Kampf et Paul Hermelin et a donc retenu pour le calcul de la deuxième partie variable de leur rémunération 2009 un pourcentage pondéré total de 107,2% pour le premier et de 106,5% pour le second. La première partie variable étant déterminée automatiquement par comparaison avec les performances du Groupe relatives à trois éléments du budget général (chiffre d'affaires, marge opérationnelle, réduction des coûts centraux), leur rémunération variable 2009 aurait donc été de 498 700 euros pour le premier (89,1% du variable théorique) et de 780 600 euros pour le second (88,7% du variable théorique).

Toutefois, MM. Kampf et Hermelin, sensibles à l'impact des résultats de l'exercice 2009 sur les rémunérations des managers du Groupe, ont proposé de renoncer symboliquement à 20% de leur rémunération variable ainsi calculée. Le Conseil les a remerciés de cette proposition, qu'il a acceptée après discussion, et a donc réduit la rémunération variable de MM. Kampf et Hermelin à 399 000 euros pour le premier (71,2% du variable théorique) et à 624 500 euros pour le second (71,0% du variable théorique). Le Conseil tient également à rappeler que MM. Kampf et Hermelin ont renoncé depuis le 1^{er} janvier 2009 à percevoir des jetons de présence en leur qualité d'administrateurs de Cap Gemini S.A.

Dans le même esprit, M. Nicolas Dufourcq, Directeur Général Adjoint, et M. Alain Donzeaud, Secrétaire Général du Groupe, ont eux aussi proposé de réduire de 20% leur rémunération variable au titre de 2009, ce dont le Conseil les a remerciés.

- Au titre de l'exercice 2010 : M. Kampf, sensible aux multiples pressions exercées sur les sociétés ayant un Président « dissocié » pour que la rémunération de celui-ci ne comporte plus de partie variable, et constatant qu'un nombre croissant de ces sociétés semblaient décidées à céder à ces pressions, a proposé de modifier la structure de sa rémunération pour 2010 afin que celle-ci soit constituée uniquement d'un montant fixe. Il a également proposé que cette rémunération soit fixée à un montant inférieur à 1 million d'euros. Le Conseil l'en a remercié, et ayant accepté cette proposition, a fixé en conséquence à 960 000 euros la rémunération de M. Kampf pour l'année 2010, ce qui représente une réduction de 31,4% par rapport à sa rémunération théorique pour 2009.

Suivant la recommandation du Comité Nominations et Rémunérations, le Conseil après discussion a décidé de maintenir inchangée la rémunération théorique (fixe + variable à objectifs atteints) de M. Hermelin.

Contrat de travail du Directeur Général :

Le Conseil d'Administration a décidé, sur recommandation du Comité Nominations et Rémunérations, de maintenir à M. Paul Hermelin le bénéfice de son contrat de travail au-delà de la date de renouvellement de son mandat social actuel. Ce contrat avait été suspendu dans toutes ses dispositions à compter du 24 mai 1996, date à laquelle M. Hermelin avait reçu et accepté son premier mandat social en qualité de membre du Directoire. La décision du Conseil d'Administration de ne pas mettre fin à son contrat de travail est fondée sur la volonté de maintenir, pour tenir compte de son ancienneté et des services rendus à l'entreprise depuis 17 ans, les droits à la retraite de M. Hermelin. Pour sa part, M. Hermelin s'est engagé auprès du Conseil d'Administration à renoncer à ce contrat de travail lorsqu'il atteindra l'âge à compter duquel il pourrait légalement faire valoir ses droits à la retraite.

Pour plus d'information : <http://investor.capgemini.com/fr>